

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES

Le mot du président | Jean-François Moutte

L'année 2013 a été marquée par une progression assez sensible de l'activité du tribunal administratif de Nîmes. Le nombre de requêtes enregistrées s'est en effet élevé à 3 668, en progression de 6,16%. Le contentieux des étrangers et celui de l'urbanisme, bien qu'en recul, demeurent les plus importants avec les contentieux sociaux, en augmentation continue depuis plusieurs années. Le tribunal a su faire face à cet accroissement des affaires dont il est saisi. Il a jugé l'année passée 3 697 requêtes, en progression de 4%.

Le nombre d'affaires restant à juger diminue donc pour s'établir à 2 623 au 31 décembre 2013. L'accent a encore été mis sur les affaires les plus anciennes afin de réduire les délais de jugement ; celles de plus de deux ans ne sont plus qu'une vingtaine, soit moins de 1% des instances en cours d'instruction. Pour autant, la juridiction a su traiter avec la célérité voulue les requêtes urgentes malgré une forte reprise des procédures de référé. L'année 2013 a aussi été celle du lancement, le 2 décembre, de l'application Télérecours,

permettant aux personnes publiques et aux parties représentées par un avocat de recourir à une procédure entièrement dématérialisée. Conforté par ses bons résultats, dus à l'activité des magistrats et des agents de greffe, le tribunal entend mettre pleinement en œuvre les réformes de procédure résultant notamment du décret du 13 août 2013 et poursuivre en 2014 son ouverture sur l'extérieur.

CHIFFRES CLÉS
2013

3 668
affaires enregistrées

soit une augmentation de 6 %
par rapport à 2012

3 697
affaires jugées

soit une augmentation de 4 %
par rapport à 2012

DÉLAI PRÉVISIBLE
MOYEN DE JUGEMENT
(EN MOIS)

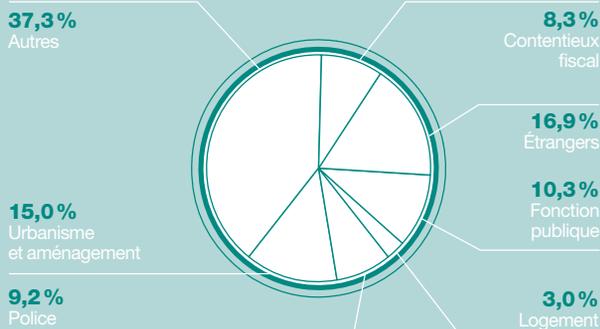


8m 15j

C'est le délai prévisible
moyen en 2013

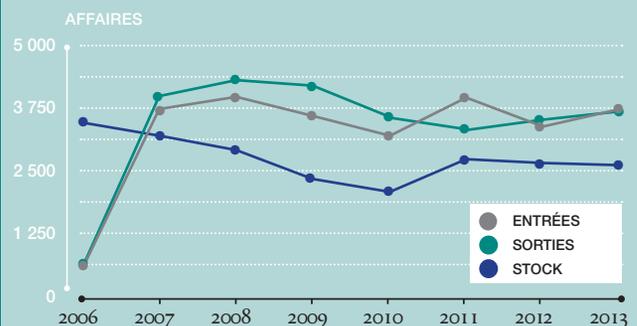
Il était de **9m et 1j** en 2007

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES EN 2013
PAR TYPE DE CONTENTIEUX



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

NOMBRE D'AFFAIRES
EN DONNÉES NETTES*
(DEPUIS 2006)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.